

**COMPTE RENDU SOMMAIRE  
DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 15 MARS 2019**

Le Conseil Municipal, réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Pascal LEBORGNE, Maire, après avoir approuvé le compte rendu des séances du 24 novembre 2018 et du 14 décembre 2018, a délibéré sur les points suivants :

**Compte Administratif 2018 :**

Sous la présidence de Monsieur Gilles LARCHER, les comptes de l'exercice 2018 présentent un excédent de fonctionnement de 33.465,98 € et un excédent d'investissement de 2.298,02 €, soit un excédent total de 35.764,00 €.

Le Compte Administratif ainsi que le Compte de Gestion sont approuvés à l'unanimité.

**Affectation des résultats :**

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du Compte Administratif 2018, décide d'affecter l'excédent de fonctionnement 2018 qui s'élève à 33.465,98 € comme suit :

1068 -000	Excédent de fonctionnement capitalisé	9.811,98 €
002	Résultat de fonctionnement reporté	23.654,00 €

**Site Internet :**

Le Conseil Municipal donne un avis favorable à la création du site internet de la Commune de Rocquefort pour un montant de 1.000 €

**Programme d'investissement 2019 :**

**Travaux de bâtiments :**

-- Rénovation de la façade ouest du Foyer Rural	4.600 €
-- Réfection de la toiture du Foyer Rural	100.000 €
-- Changement des fours du Foyer Rural	6.600 €
<b>TOTAL</b>	<b>111.200 €</b>

**Travaux de voirie :**

-- Réfection de la route de la Folie	6.010 €
<b>TOTAL</b>	<b>6.010 €</b>

**Travaux divers :**

-- Site internet	1.000 €
<b>TOTAL</b>	<b>1.000 €</b>

La dépense, soit **118.210 €**, sera inscrite au Budget Primitif 2019.

.../...

### **Subventions communales 2019 :**

Le Conseil Municipal DECIDE d'octroyer les subventions suivantes pour 2019 :

Comité des Fêtes de Rocquefort	800 €
Ass. des Anciens Combattants de Rocquefort	200 €
Club des Anciens de Rocquefort	400 €
Ass. d'Aide en Milieu Rural de FAUVILLE	150 €
Croix Rouge de FAUVILLE	90 €
Association Présence Cauchoise d'Yvetot	140 €
Banque alimentaire du Havre	50 €
Autour de l'Ecole	45 €
SNPA	40 €
Ass. Sportive Hautot-le-Vatois	40 €
Amicale des sapeurs-pompiers d'Héricourt en Caux	80 €
Les Restos du Coeur	90 €
Rugby Club Yvetotais	40 €
Vie et Espoir	50 €
AGIR avec Becquerel	50 €
Bad Loisirs	30 €

### **RPIC : Subvention pour l'année 2018/2019:**

Le Conseil Municipal décide d'attribuer à la coopérative scolaire d'Héricourt-en-Caux une subvention de 468 € (18 € par enfant) pour l'année scolaire 2018/2019, permettant à la coopérative d'organiser des sorties scolaires telles que visites de musées, sorties culturelles ou autres.

### **Bourses scolaires 2019 :**

Le Conseil Municipal décide d'octroyer une bourse scolaire de 40 € pour le rentrée scolaire 2019 pour les enfants fréquentant un établissement du cycle secondaire, âgés de moins de 18 ans au 31 décembre 2019 et dont les parents (ou l'un des parents) sont domiciliés dans la Commune.

### **Questions diverses :**

Monsieur le Maire informe l'Assemblée :

- du projet de mise en place par le Département d'une ligne continue sur la RD 131 afin d'éviter l'insécurité du tourne-à-gauche pour les véhicules provenant d'Yvetot et se rendant dans le bourg de Rocquefort,
- - qu'une autorisation a été donnée à un Administré de Rocquefort pour qu'il puisse mettre 2 ruches sur le terrain communal, Côte de l'Eglise.

Rocquefort, le 18 mars 2019

Le Maire

Pascal LEBORGNE